

LA PRISE DU HAVRE

Guillaume Costeley
(1531 - 1606)

"Musique", Leroy et Ballard, 1570.

SUPERIUS

CONTRATENOR Ap - - pro - che tóy [ap - pro - che toy] jeu -

TENOR Ap - - pro - che toy [ap - pro - che toy] jeu -

BASSUS Ap - - pro - che toy [ap - pro - che toy] jeu -

Ap - - - pro - che toy jeu - ne

- ne Roy de - - - bon - nai - - re ¹⁾

- ne Roy de - - - bon - - - nai - - re ¹⁾ Du

- ne Roy de - - - bon - - - nai - - re ¹⁾ Du

Roy de - - - bon - nai - - re ¹⁾

Du fier An - gloys pour le prendre

fier An - - - gloys pour le prendre à

fier An - - - gloys pour le prendre à mer -

Du fier An - gloys pour le prendre à mer -

1) débonnaire : de noble nature

Le 20 septembre 1562, Elisabeth I, reine d'Angleterre, signe le traité de Hampton Court avec les protestants français ; la ville du Havre lui est remise par son gouverneur, l'amiral de Coligny, neveu du connétable de Montmorency.

Le 13 mars 1563, la paix est signée à Amboise entre protestants et catholiques français. Catherine de Médicis charge le connétable de reprendre le Havre ; elle-même part pour la Normandie avec le jeune Charles IX. Pour souligner la réconciliation générale, le prince de Condé, protecteur des protestants, participe à l'opération : "Il a amené avec lui force gentilshommes de son parti et les compagnies colonelles de Monsieur Dandelot * " (Brantôme). Le Havre tombe le 28 juillet. La paix est signée à Troyes avec l'Angleterre le 12 avril 1564.

* Frère de Coligny.

21

à mer - cy, Et s'il ne veut [et s'il ne
 mer - cy, Et s'il ne veut [et s'il ne
 cy, Et s'il ne
 cy, Et s'il ne

29

veut] pour à coup le def - fai -
 veut] pour à coup le def -
 veut] pour à coup le def -
 veut pour à coup le def - fai -

35

- re Lais - se mar - cher le fort
 - fai - re Lais - se mar - cher le fort
 - fai - re Lais - se mar - cher le fort Mom -
 - re Lais - se mar - cher le fort Mom -

43

Mom - mo - ren - cy, Ne sçait il pas s'il
 Mom - mo - ren - cy, Ne sçait il pas
 - mo - ren - cy, Ne sçait il pas
 - mo - ren - cy, Ne sçait il pas